

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DURABLE DE L'AFRIQUE

Réaffirmant l'avenue extrêmement prometteuse que constitue le NEPAD par lequel les Africains manifestent la décision de prendre en main leur destin,

Appelant les membres du G8 à concrétiser davantage leurs actions pour faire suite au Plan pour l'Afrique,

Reconnaissant que le Sida et l'éducation sont des enjeux prioritaires pour le G8, le développement économique durable s'inscrit dans une suite logique pour une intégration de l'Afrique dans le nouveau millénaire,

Conscient que nos modes d'intervention doivent être modernisés et s'adapter aux défis d'aujourd'hui ainsi qu'aux particularités propre à l'Afrique et concrétiser notre soutien au NEPAD,

Réaffirmant que nos domaines prioritaires d'intervention doivent s'inscrire dans les objectifs du développement durable et de la Charte des droits et libertés,

Les membres du G8

1. Encouragent l'allègement du fardeau fiscal des pays pauvres très endettés (PPTÉ) africains sous la forme d'études de cas par cas pouvant se résulter en l'allègement de la dette, conversions- annulations et conversions- investissements, ces trois possibilités étant régies par des critères d'éligibilité précis;
2. S'engagent à mettre en place un système de bourse de départ sous forme d'apport technique ou monétaire de la part des gouvernements des pays du G8 aux investisseurs qui placent leur argent vers l'élaboration de nouveaux projets en Afrique qui contribuent au développement durable, à l'accès de services, à la construction d'infrastructures, à la création d'emplois et au respect des droits de l'Homme';
3. S'engagent à inciter un développement économique durable en appuyant la création de marchés régionaux misant sur la diversification des productions et amenant une augmentation de l'autonomie de ces régions au point de vue économique tout en appuyant l'implantation d'industries de deuxième et de troisième transformation;
4. Donneront une impulsion à la coopération décentralisée et amélioreront la concertation entre les collectivités locales et les autres acteurs (États, ONG et bailleurs de fond multilatéraux). De plus, le G8 s'engage pour la création d'un programme de micro-crédits pour inciter la naissance d'entreprises locales;
5. S'engagent à faciliter l'accès à leurs marchés spécifiques aux produits africains.

